

Evaluation de la situation épidémiologique

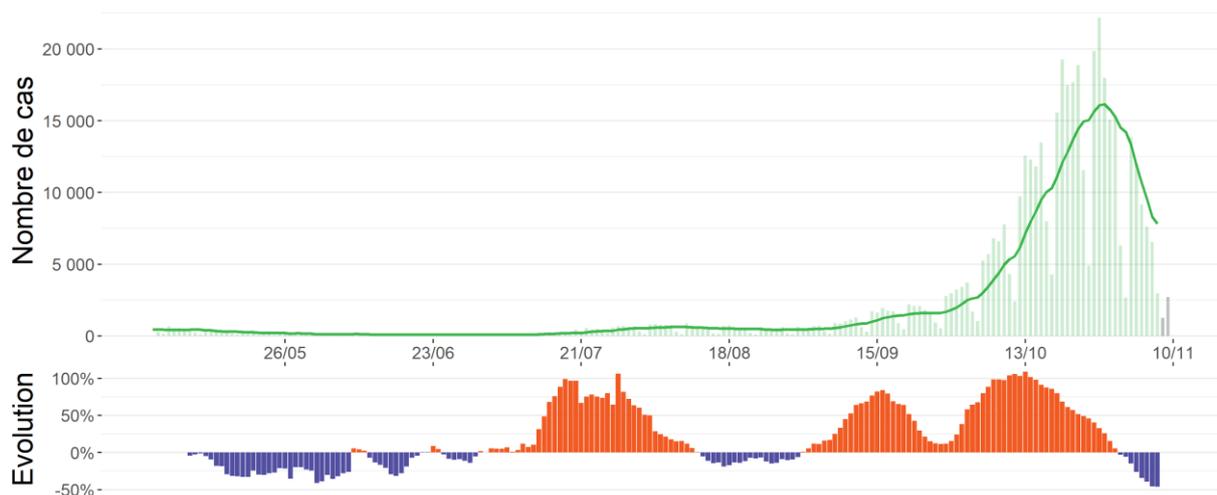
RAG 11/11/2020

L'évaluation hebdomadaire de la situation épidémiologique s'appuie, entre autres, sur le baromètre (au niveau national et provincial), validé par le comité de concertation. Celui-ci se base sur les indicateurs suivants: le nombre de nouvelles infections au cours des deux dernières semaines et le taux de positivité, ou le nombre de nouvelles admissions à l'hôpital au cours de la semaine écoulée.

NIVEAU NATIONAL

Au cours de la semaine du 31 octobre au 7 novembre, le nombre moyen de nouvelles infections a diminué de 46 % par rapport à la semaine précédente. Une moyenne de 7 834 nouvelles infections a été rapportée par jour (Figure 1).

Figure 1 : Évolution du nombre total de nouvelles infections confirmées en Belgique

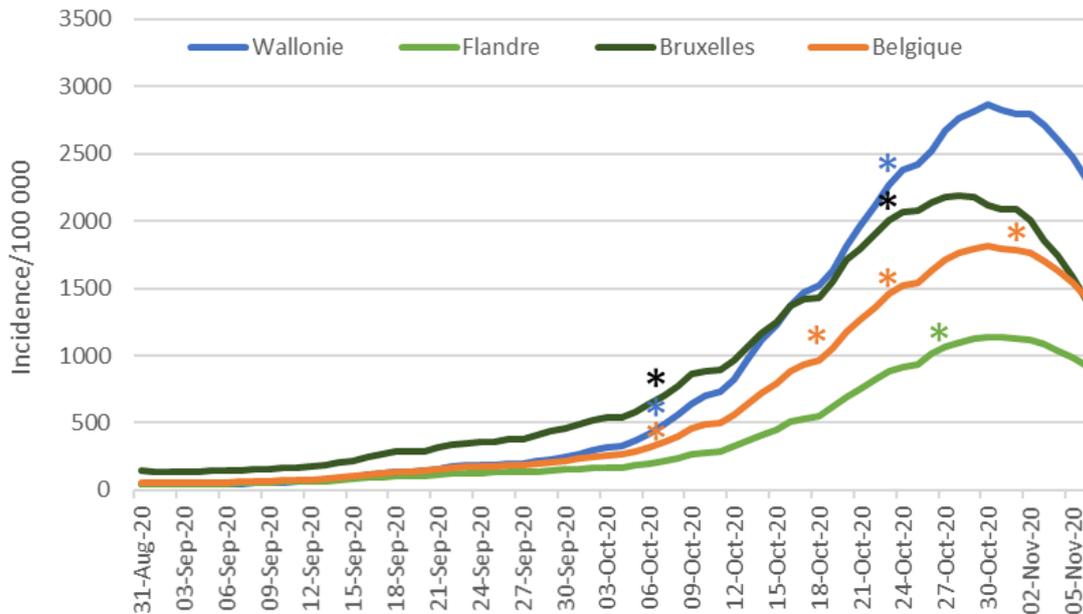


Etant donné que ce sont essentiellement les personnes symptomatiques qui sont testées (en moyenne les symptomatiques constituaient 90 % des personnes testées la semaine dernière), la tendance observée est la même, avec une diminution significative du nombre de cas parmi les patients symptomatiques.

L'incidence cumulée pour la Belgique diminue pour la première fois depuis longtemps, passant de 1 775/100 000 le 4 novembre à 1 362/100 000. Cela place la Belgique à la troisième place des pays de l'UE avec l'incidence la plus élevée, après la République tchèque et le Luxembourg.

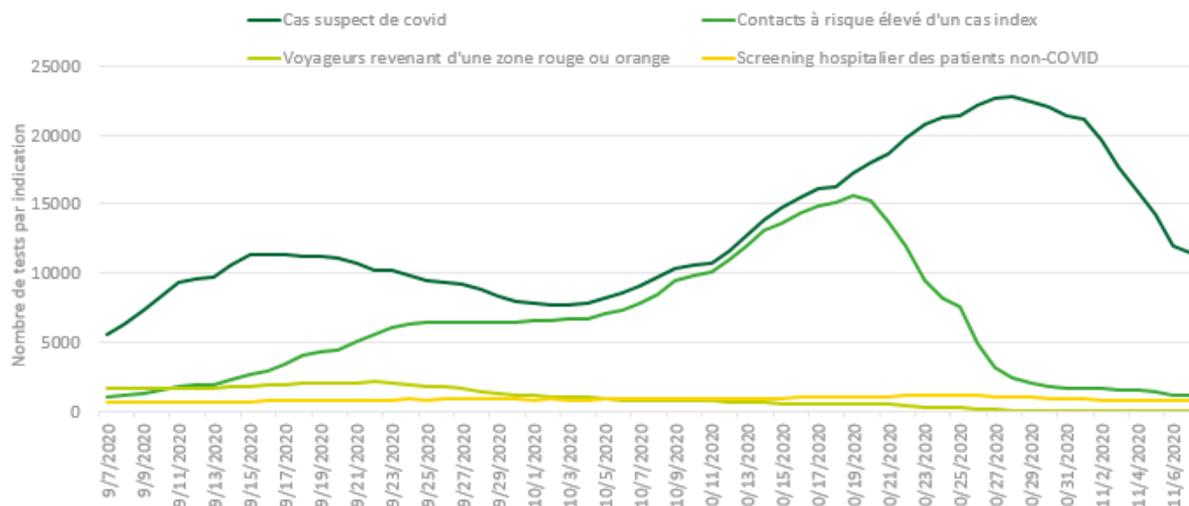
La diminution de l'incidence est plus prononcée à Bruxelles et en Wallonie, et plus limitée en Flandre (Figure 2). Le moment où l'incidence commence à diminuer coïncide avec le début des mesures renforcées, mais celles-ci ne peuvent pas expliquer le renversement de la tendance (puisque trop tôt).

Figure 2 : Incidence cumulée sur 14 jours pour 100 000, Belgique et par région, avec indication de la date de prise de mesures (*) à chaque niveau



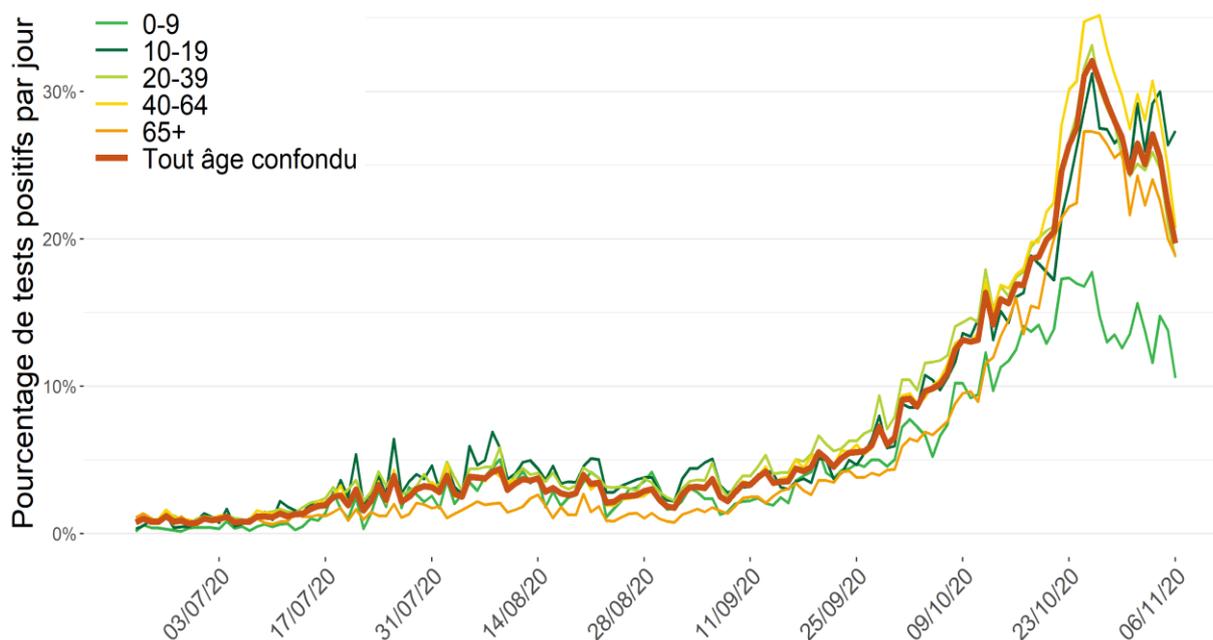
Au cours de la semaine du 31/10 au 6/11, en moyenne environ 41 000 tests par jour ont été réalisés comparé à 61 000 tests par jour la semaine précédente. La diminution du nombre de personnes symptomatiques testées est importante, et comparable à la diminution rapide du nombre de contacts à haut risque testés (Figure 3). La diminution du nombre de contacts à haut risque testés était attendue et est due au changement de stratégie de test survenu à un moment précis. Une diminution progressive et plus lente du nombre de personnes symptomatiques (et devant donc être testées) aurait été attendue en cas d'une diminution de circulation du virus. Par conséquent, la baisse rapide du nombre de tests pour les sujets symptomatiques doit être interprétée avec prudence. Il est également frappant que cette diminution rapide du nombre de tests chez les personnes présentant des symptômes soit observée début novembre, ce qui coïncide avec le début des vacances de Toussaint ainsi qu'avec les mesures renforcées.

Figure 3 : Nombre de tests effectués par indication et par jour, exprimé en moyenne mobile sur 7 jours 01/09 - 06/11/20



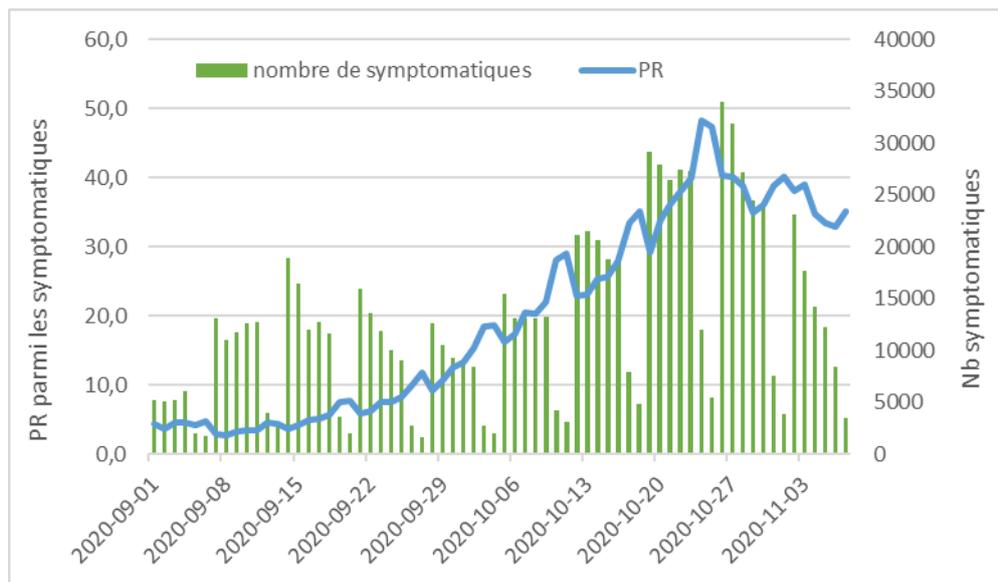
Le taux de positivité (PR) diminue également rapidement, mais reste élevé, avec une valeur moyenne de 24,4 % pour la semaine du 1^{er} au 7 novembre (Figure 4).

Figure 4 : Taux de positivité par groupe d'âge à partir du 22/06/20



Chez les personnes présentant des symptômes, le PR est resté relativement stable avec une valeur moyenne de 36 % (Figure 5).

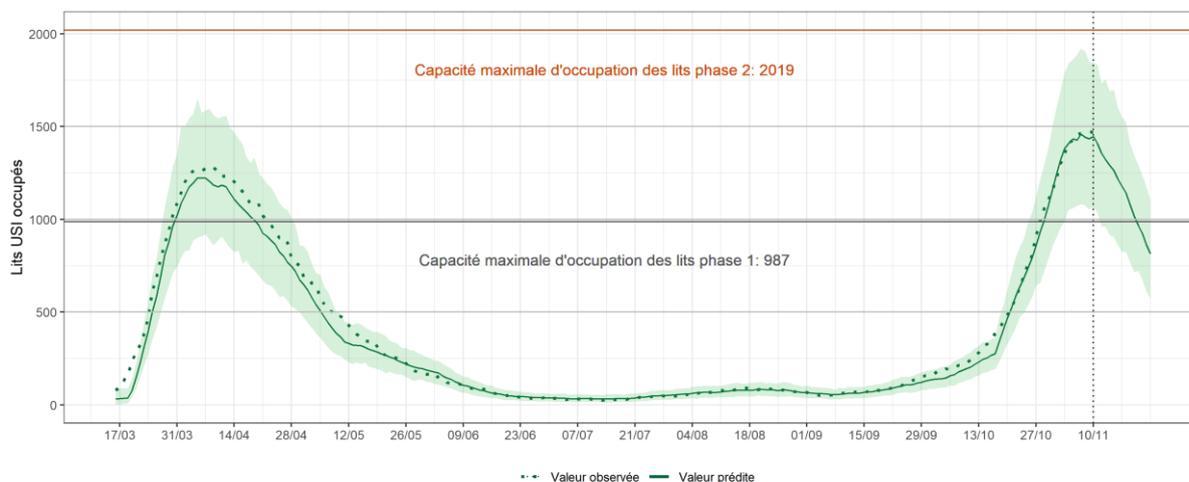
Figure 5 : Nombre de personnes symptomatiques testées et taux de positivité



La surveillance des personnes présentant des symptômes grippaux par le réseau de surveillance des médecins généralistes montre également une diminution significative du nombre de consultations pour syndrome grippal (Influenza-like Illness) dans toutes les régions et pour toutes les tranches d'âge.

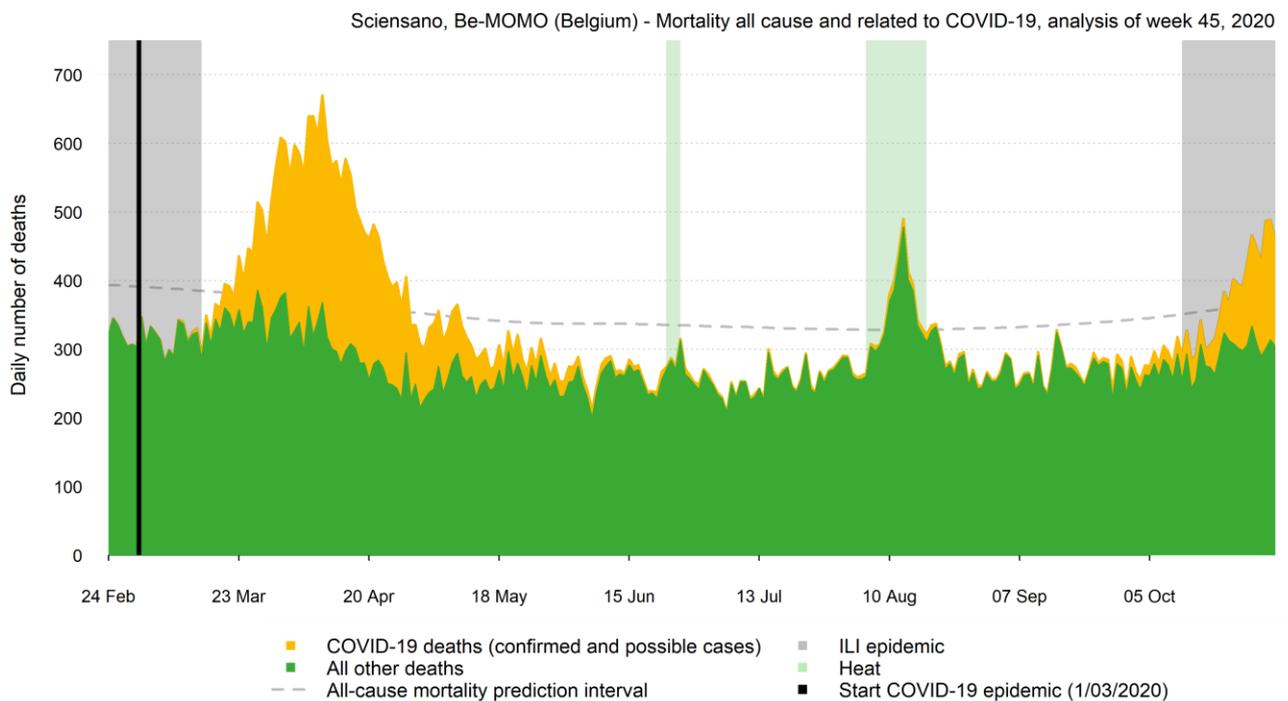
Le taux de reproduction basé sur le nombre d'hospitalisations pour la période du 4 au 10 novembre a diminué à 0,843, et est donc pour la première fois inférieur à 1. Au total, 7 058 lits d'hôpitaux sont occupés par des patients COVID-19 (par rapport à 7 485 la semaine dernière), dont 1 470 sont des lits d'USI. Le modèle de prédiction de la Figure 6 indique qu'une diminution du nombre de lits occupés en soins intensifs pourrait être attendue au cours des 2 prochaines semaines.

Figure 6 : Évolution et prédiction du nombre de lits occupés aux soins intensifs (en pointillé: valeurs observées; ligne pleine: valeur prédite; faisceau vert: intervalle de confiance pour la prédiction)



Le nombre de décès a continué d'augmenter au cours de la semaine du 2 au 8/11, avec un total de 1 368 décès enregistrés, le nombre de décès quotidiens variant entre 168 et 208. La Wallonie présente le plus grand nombre de décès dû au COVID-19 (n = 624), suivie par la Flandre (n = 565) et Bruxelles (n = 179). Parmi les décès, 472 personnes (34,5%) sont décédées dans une maison de repos et de soins (MRS). En outre, 144 résidents de MRS sont décédés à l'hôpital. Pour la semaine 45, une nouvelle augmentation de la surmortalité a été enregistrée (Figure 7).

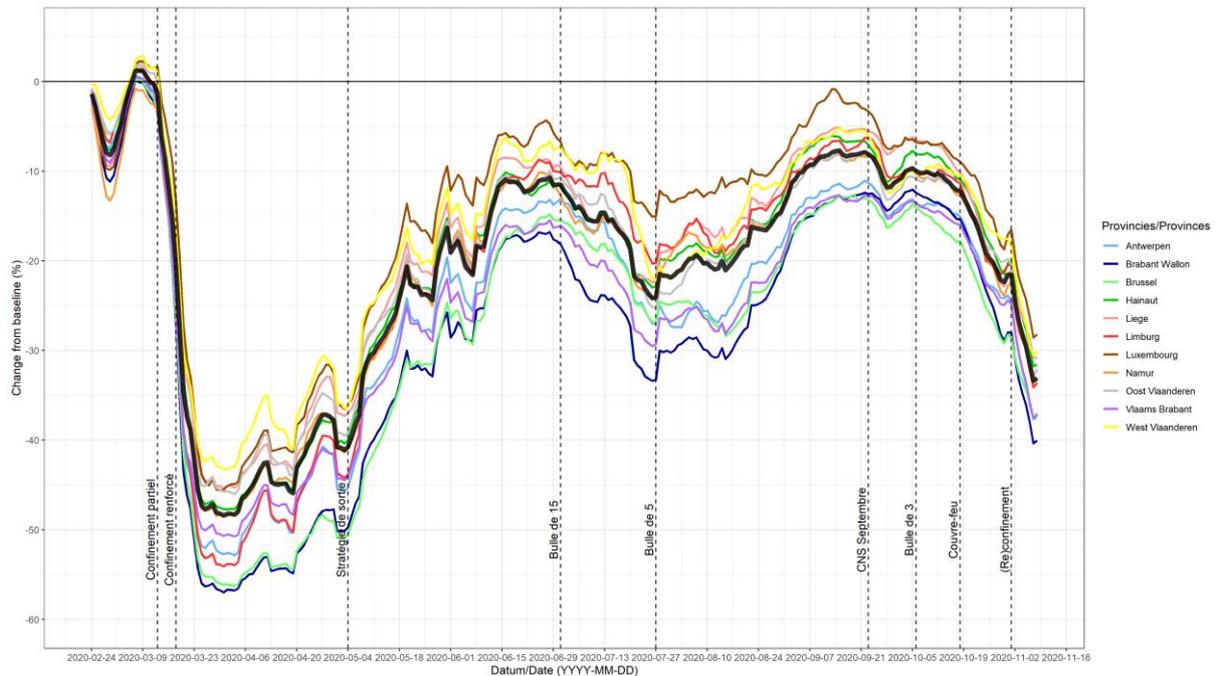
Figure 7 : Mortalité toutes causes et COVID-19 en Belgique, jusqu'à la semaine 45
Tout ce qui se trouve au-delà de la ligne pointillée grise la plus élevée représente une surmortalité.



Dans les maisons de repos et de soins (MRS), on a constaté une diminution du nombre de nouveaux cas confirmés au cours de la dernière semaine (du 04/11 au 10/11) dans toutes les communautés: une diminution de 31,5 % pour la Wallonie, 19,6 % pour la Flandre, 49,8 % pour Bruxelles et 25,0 % pour la communauté germanophone. Le nombre de MRS signalant au moins 2 nouveaux cas COVID-19 confirmés parmi les résidents au cours de 7 jours a diminué la semaine dernière, avec un total de 117 nouveaux clusters détectés au cours de la période allant de 02/11 à 08/11 (contre 204 la semaine précédente). Le nombre de décès parmi les résidents en MRS continue d'augmenter.

L'analyse des données de mobilité collectées jusqu'au 8/11 et se basant sur les voyages hors du code postal des abonnés Proximus, calculé comme un changement par rapport à la période de référence 10-23 février 2020, montre une chute importante des déplacements des personnes depuis le 2/11, date du début des nouvelles mesures de confinement (Figure 8). Cela indique que les mesures sont bien suivies. Une nouvelle augmentation est cependant attendue avec la fin de la période de vacances.

Figure 8 : Evolution de la mobilité en Belgique (courbe noire) et dans chaque province. Chaque province a son propre niveau de référence (baseline). Par conséquent, si le niveau de la courbe d'une province est plus bas que celui d'une autre, cela signifie que la mobilité a davantage diminué dans cette province par rapport à la période de référence, mais pas nécessairement que la mobilité est plus basse dans cette province de manière absolue.



Conclusion et recommandations

Sur base des indicateurs du baromètre, tant le nombre de nouvelles infections et PR que le nombre de nouvelles hospitalisations (voir également les Figures 9 et 10), la Belgique se situe toujours au niveau d'alerte 4.

Toutefois, certains signes encourageants indiquent que la tendance s'est inversée. Le nombre de nouvelles infections est en baisse depuis début novembre et le nombre de nouvelles hospitalisations commence également à diminuer. Cela s'explique probablement en grande partie par les mesures déjà prises dans les différentes régions et les mesures nationales du 19 (fermeture du secteur de la restauration) et du 23 octobre (sport, événements culturels et enseignement supérieur). Toutefois, cette baisse est inattendue et coïncide également avec le début des congés de Toussaint ; les personnes restant de toute façon chez elles, elles pourraient décider de ne pas se faire tester en cas de symptômes légers. Une certaine prudence est donc conseillée dans l'interprétation de cette forte baisse. Le taux de positivité chez les personnes avec symptômes est encore très élevé, ce qui indique que le virus circule toujours fortement.

Les différents indicateurs (PR élevé, situation en MRS et surtout pression toujours élevée sur le système de santé) étant toujours défavorables et en attendant de voir l'impact de la reprise des écoles et du retour éventuel des voyageurs, l'état d'urgence sanitaire est maintenue.

À l'heure actuelle, aucune mesure supplémentaire n'est recommandée. Par contre, des améliorations pourraient encore être réalisées sur le lieu de travail, où la transmission et les foyers de cas éventuels peuvent être évités en encourageant davantage le télétravail, en

respectant les mesures d'hygiène de base, en assurant une bonne ventilation et en recommandant de porter un masque dans les espaces confinés où plusieurs personnes séjournent plus longtemps.

Décision de classement: Situation d'urgence sanitaire.

PROVINCES

L'incidence cumulée sur 14 jours est toujours supérieure à 400/100 000 dans toutes les provinces, mais est en diminution partout. Les provinces de Wallonie présentent toujours les incidences les plus élevées, suivies par la communauté germanophone et Bruxelles. La Flandre occidentale présente l'incidence la plus élevée des provinces de la Flandre (1 133/100 000).

Le taux de positivité (PR) a également diminué dans toutes les provinces, mais reste néanmoins élevé, avec des valeurs autour de 40 % à Liège, dans le Hainaut et en communauté germanophone.

Le nombre de nouvelles hospitalisations pour 100 000 habitants et par semaine a encore augmenté dans le Hainaut, le Luxembourg, le Brabant flamand et la Flandre occidentale. Le nombre d'hospitalisations pour 100 000 habitants reste le plus élevé dans le Hainaut (Annexe 1).

	Incidence sur 14j pour 100 000 infections	Rt ¹	PR	Incidence sur 7j pour 100 000 hospitalisations ²	Niveau d'alerte
Belgique	1 362	0,646	24,1%	36,4	Etat d'urgence
Anvers	810	0,713	16,2%	20,6	4
Brabant flamand	909	0,625	18,5%	13,9	4
Brabant wallon	1 395	0,609	28,6%	23,2	Etat d'urgence
Flandre occidentale	1 094	0,705	17,2%	45,8	4
Flandre orientale	1 003	0,710	15,0%	33,2	4
Hainaut	2 271	0,647	38,2%	69,1	Etat d'urgence
Liège	2 503	0,578	39,8%	52 ,1	Etat d'urgence
Limbourg	568	0,709	14,1%	16,9	4
Luxembourg	1 686	0,680	26,7%	33,5	Etat d'urgence
Namur	2 025	0,616	33,2%	36,5	Etat d'urgence
Bruxelles	1 346	0,597	31,6%	45,9	Etat d'urgence
Communauté germanophone	1 400	0,527	38,2%	53,9	Etat d'urgence

Sur base du nombre de nouvelles infections et du PR, toutes les provinces et Bruxelles sont au niveau d'alerte 4 (Figure 9). Cependant, le RAG attribue toujours le niveau d'alerte le plus

¹ Taux de reproduction calculé sur base du nombre de nouvelles infections. Vu le changement de stratégie de testing, ces valeurs ne peuvent pour le moment plus être correctement interprétées.

² Données de la semaine 45 (2 au 8 novembre).

élevé, à savoir l'urgence sanitaire à Bruxelles, les provinces de Wallonie et à la communauté germanophone parce que les indicateurs y sont toujours mauvais.

Sur base des hospitalisations, toutes les provinces sont également au niveau d'alerte 4 (Figure 10). La figure 11 donne un aperçu des transferts de Bruxelles vers les autres provinces entre le 1er octobre et le 7 novembre.

Figure 9 : Baromètre basé sur l'incidence de nouvelles infections sur 14 jours et PR

La ligne pointillée représente la transition vers le niveau d'alerte 3 et la ligne noire vers le niveau d'alerte 4. Le point représente la prédiction de l'incidence dans les 2 semaines, si la tendance actuelle se poursuit.

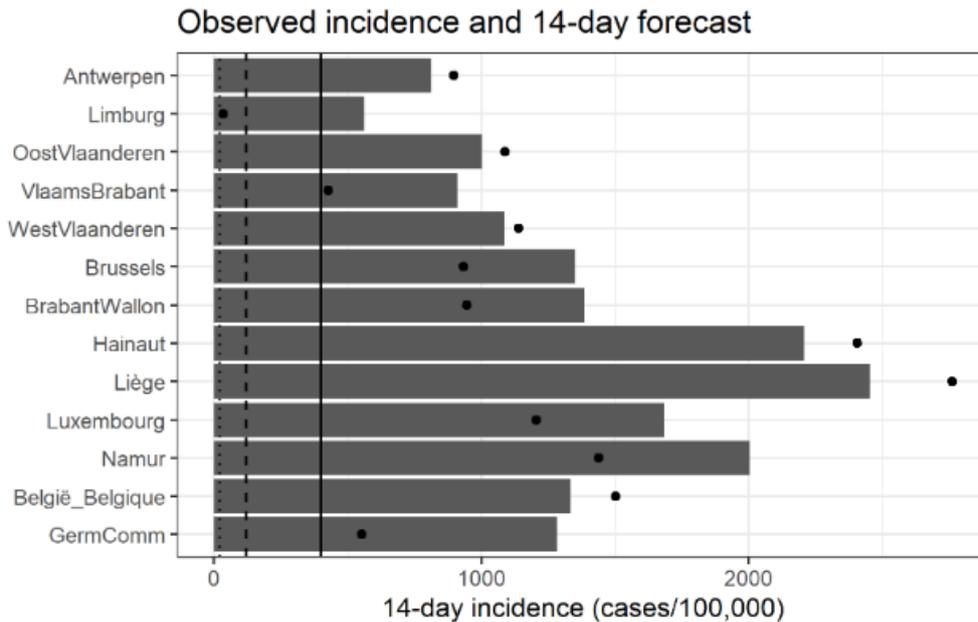
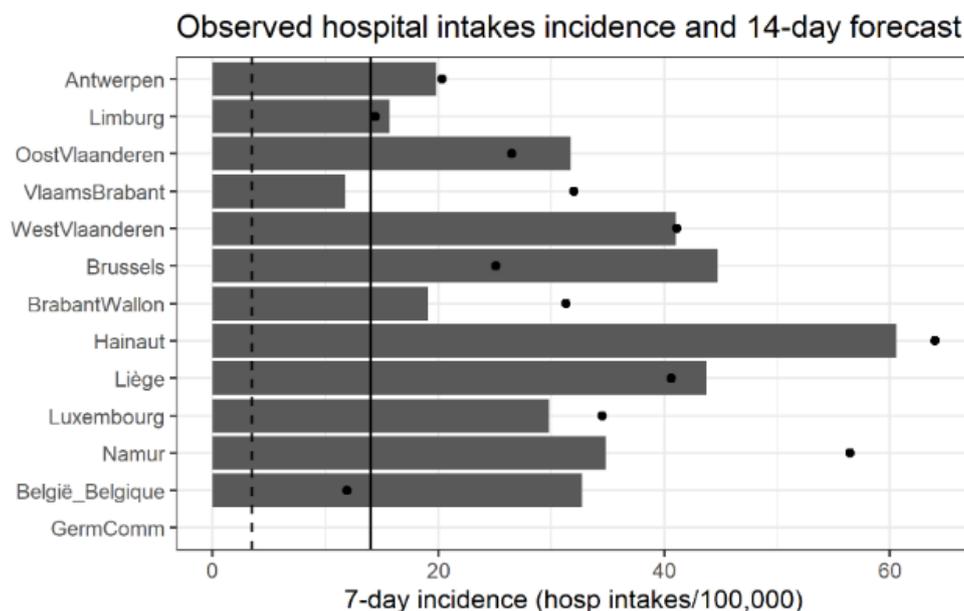


Figure 10: Baromètre basé sur l'incidence de nouvelles d'hospitalisations sur 7 jours³
 La ligne pointillée représente la transition vers le niveau d'alerte 3 et la ligne noire vers le niveau d'alerte 4. Le point représente la prédiction de l'incidence dans les 2 semaines, si la tendance actuelle se



poursuit.

Figure 11 : aperçu du nombre de transferts d'hôpitaux depuis Bruxelles, période du 1er octobre au 7 novembre.

De Bruxelles vers:	Nombre
Anvers	63
Brabant wallon	2
Au sein de Bruxelles	44
Hainaut	17
Limbourg	19
Namur	3
Flandre orientale	90
Brabant flamand	33
Flandre occidentale	59
TOTAL	330

COMMUNES

Toutes les provinces sont au niveau d'alerte 4 ou en état d'urgence. Aucune commune ne sera donc évaluée individuellement cette semaine.

Dans l'annexe 2, les municipalités sont représentées par province en fonction de l'incidence cumulée sur 14 jours et du taux de positivité. Les communes des provinces du Hainaut, du Luxembourg, de Namur, de Liège, du Brabant flamand et de Flandre occidentale présentent

³ A noter que des transferts vers d'autres hôpitaux sont réalisés dès qu'un seuil d'occupation de lits est atteint. Dans la phase actuelle de l'épidémie, cet indicateur est donc moins représentatif au niveau des provinces.

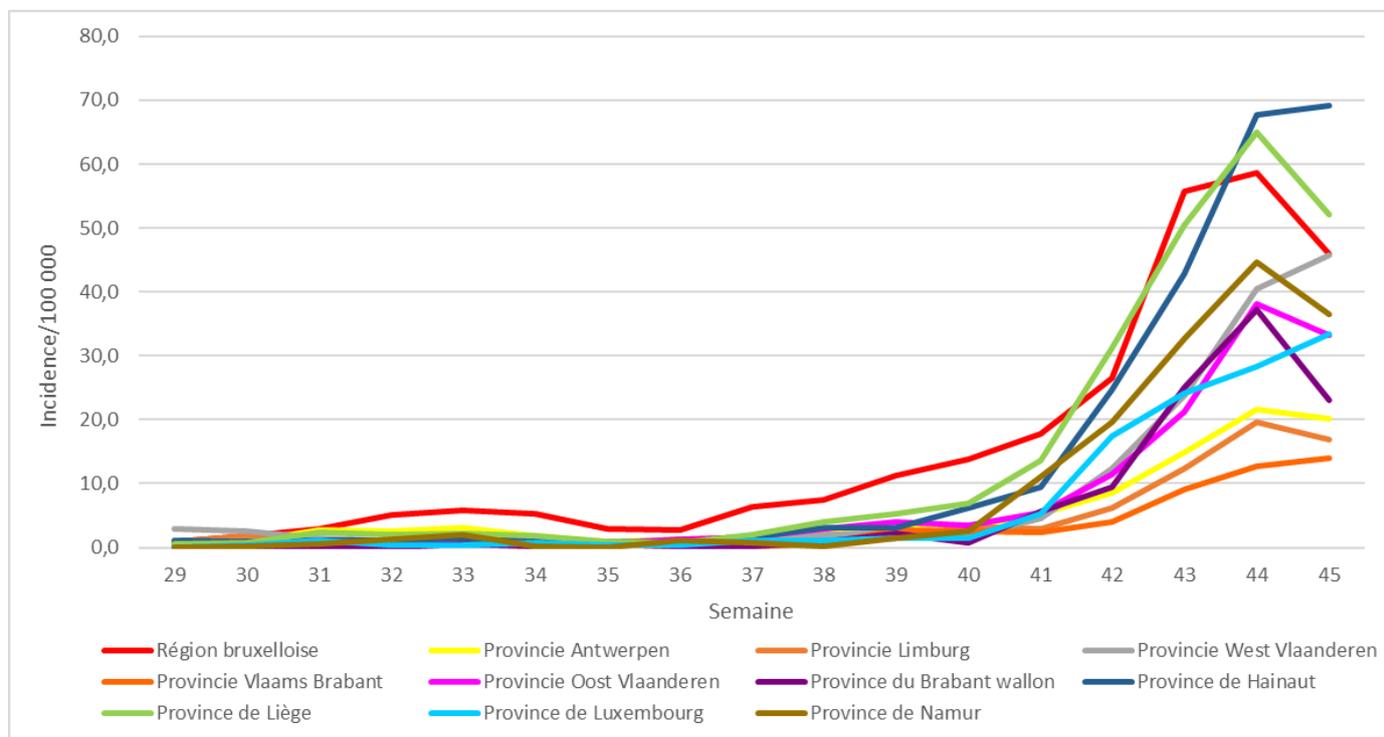
une certaine variabilité pour les deux indicateurs. Pour la majorité des communes, l'incidence sur 14 jours montre une tendance stable ou décroissante (cercles noirs).

Les personnes suivantes ont participé à cet avis :

Katrien Bonneux (OND); Emmanuel Bottieau (ITG) ; Géraldine De Muylder (Sciensano) ; Pierre-Louis Deudon (COCOM); Alexandra Gilissen (ONE) ; Naïma Hammami (ZG) ; Germaine Hanquet (KCE); Niel Hens (UHasselt-UA); Valeska Laisnez (Sciensano); Tinne Lernout (Sciensano); Geert Molenberghs (UHasselt-KUL); Petra Schelstraete (Pediatric task Force); Stefan Teughels (Wachtposten Vlaanderen); Steven Van Gucht (Sciensano), Greet Van Kersschaever (Domus medica).

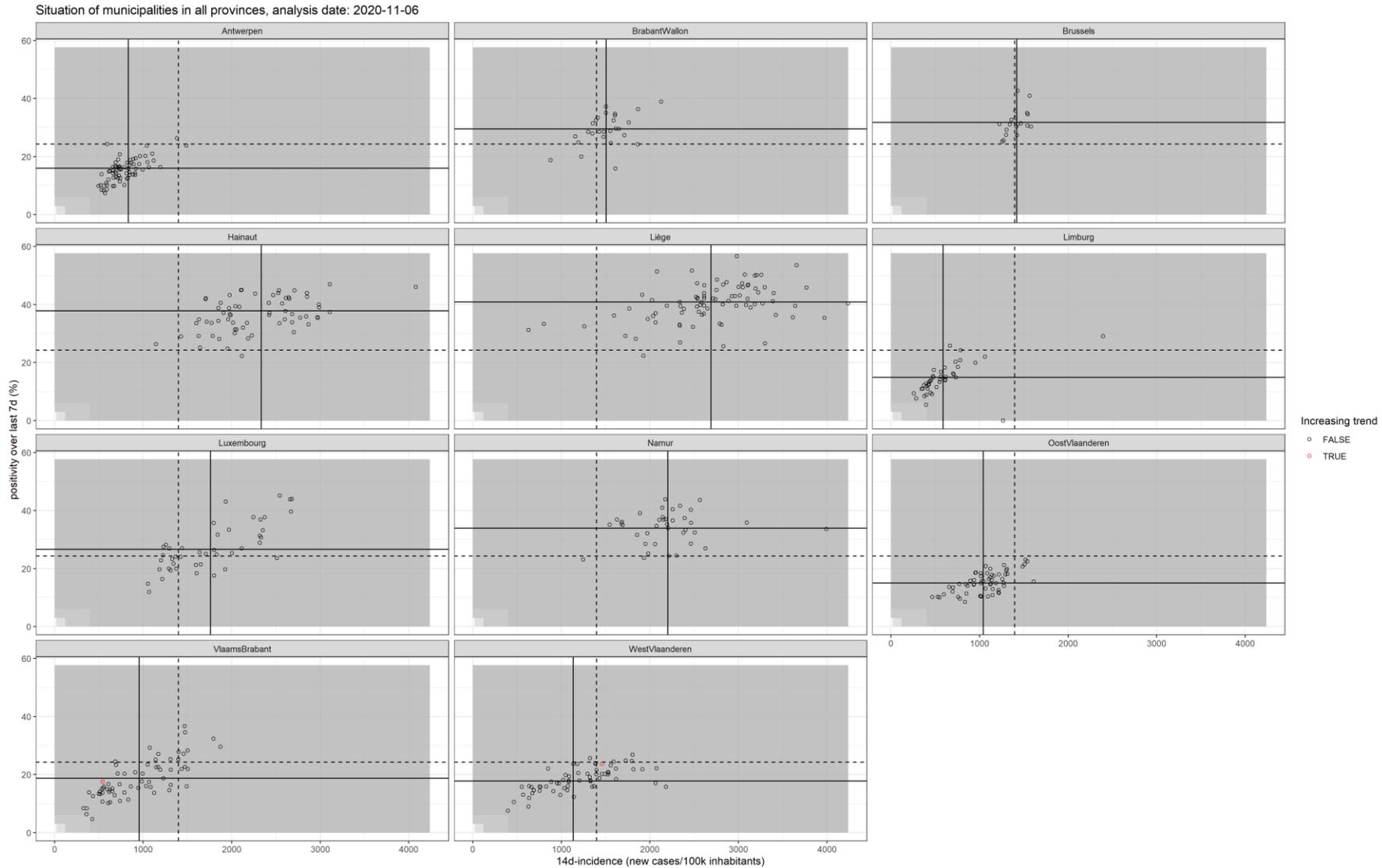
Annexe 1 : Nombre de nouvelles hospitalisations/100 000 habitants par semaine et par province, semaine 29 à 45

Le chiffre ci-dessous ne tient pas compte du nombre de lits disponibles dans une province.
Le suivi est assuré par le groupe "Surge capacity".



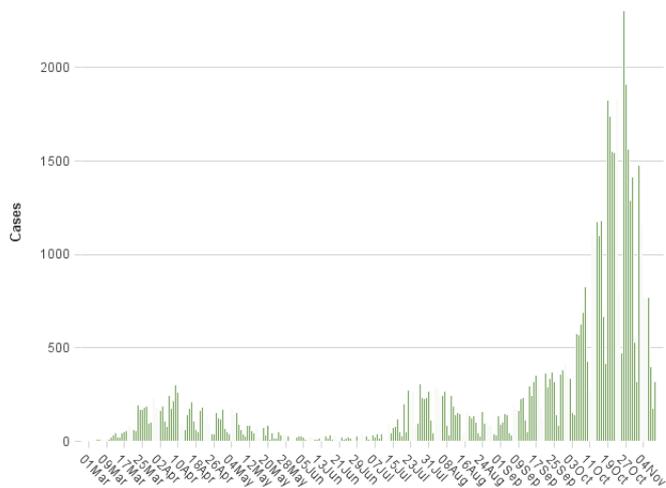
Annexe 2: Communes au sein des différentes provinces, en fonction du taux de positivité et de l'incidence cumulée sur 14 jours.

Les communes sont représentées en fonction de leur taux de positivité (abscisse) et de l'incidence cumulée sur 14 jours (ordonnée). Les communes indiquées en rouge ont une tendance à la hausse, les communes en gris une tendance à la baisse ou stable. Les lignes pleines montrent l'incidence cumulée moyenne et le PR pour la province concernée, les lignes pointillées indiquent l'incidence cumulée moyenne et le PR pour la Belgique.

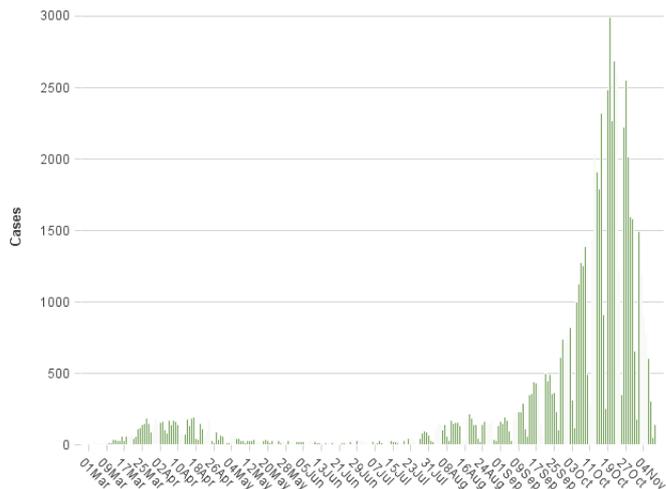


Annexe 3 : Courbes épidémiologiques par province (A noter : l'axe des ordonnées diffère en fonction des provinces)

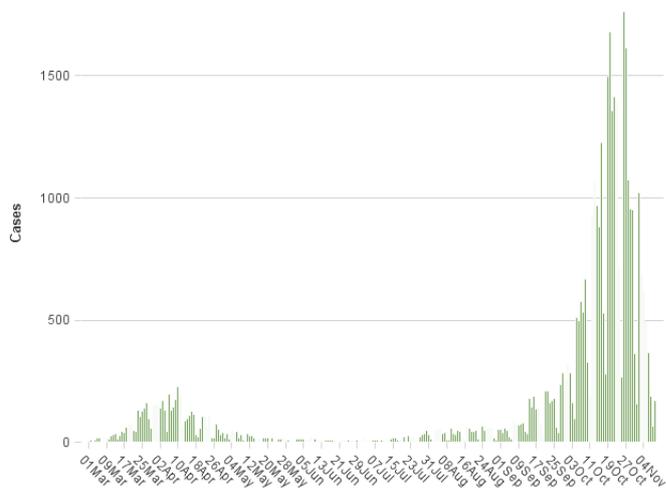
Anvers



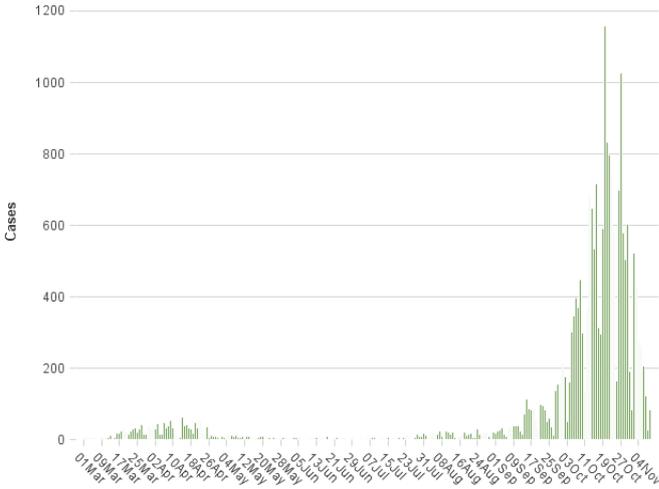
Région de Bruxelles-Capitale



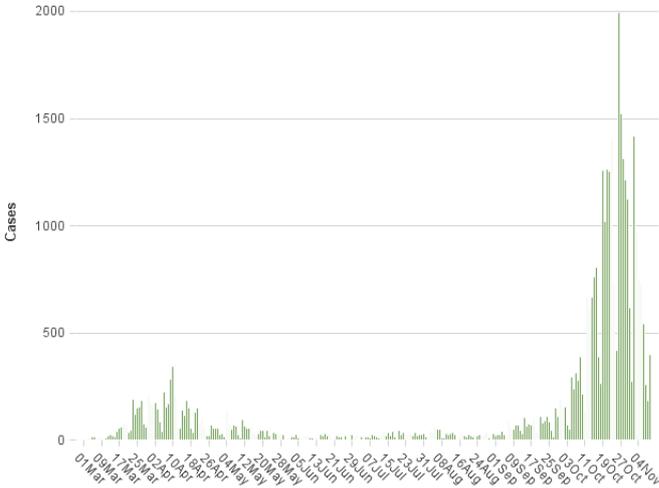
Brabant flamand



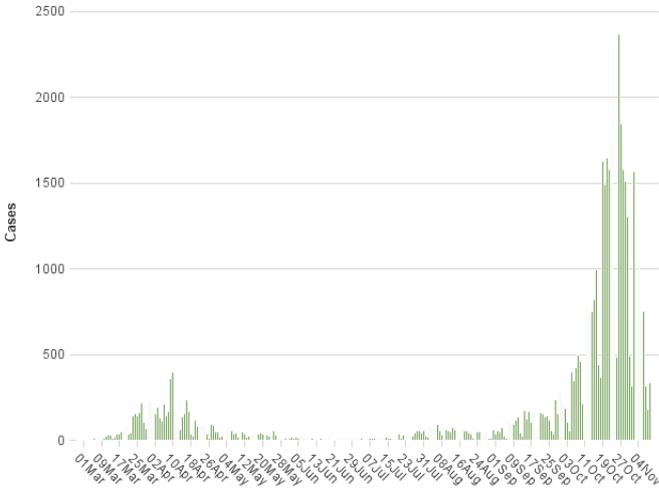
Brabant wallon



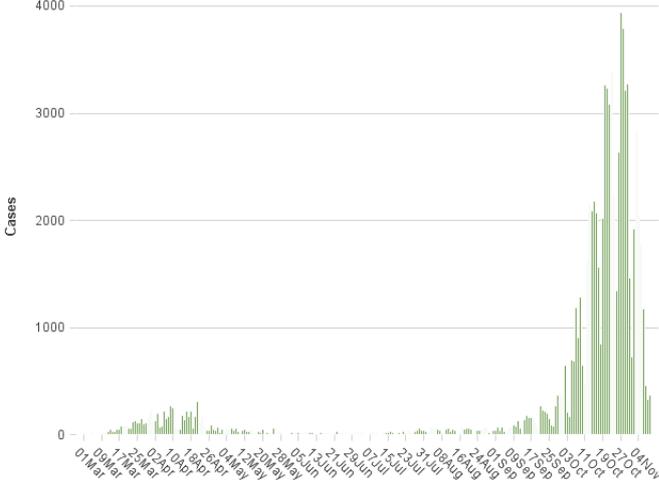
Flandre occidentale



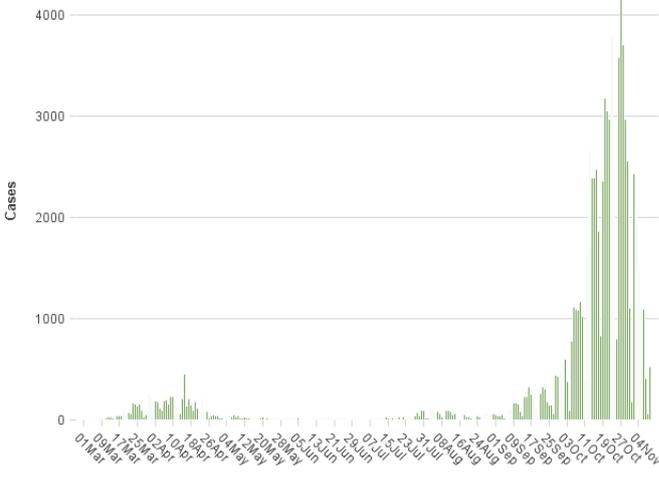
Flandre orientale



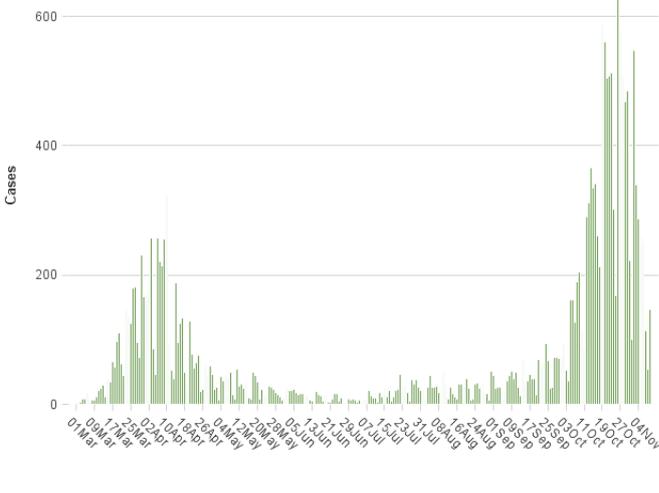
Hainaut



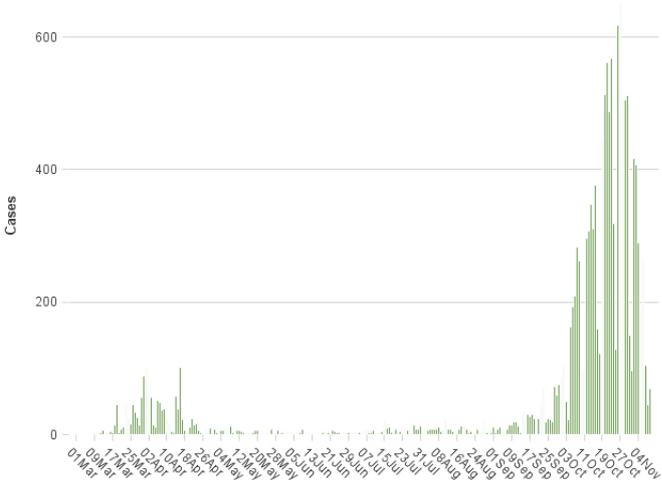
Liège



Limbourg



Luxembourg



Namur

